

10 QUESTIONS À LA POUBELLE!
La position des partis politiques montréalais
concernant la gestion des déchets-ressources
par Action RE-buts

MON PARTI S'ENGAGE :

1. à faire de la réduction à la source des déchets la priorité de la gestion des matières résiduelles;
(oui non)
2. à gérer tous les déchets de Montréal sur l'île de Montréal;
(oui non)
3. à mettre en oeuvre de l'enfouissement sélectif des déchets comme il se pratique à Halifax en Nouvelle-Écosse;
(oui non)
4. à multiplier les opportunités et les programmes de compostage en ordre de (1) compostage domestique individuel; (2) compostage communautaire; (3) compostage centralisé pour tous les résidents et industries, commerces, institutions;
(oui non)
5. à privilégier et à financer les groupes environnementaux et communautaires, les écoquartiers et les entreprises d'économie sociale comme les ressourceries pour les initiatives et programmes de réduction et de récupération;
(oui non)
6. à investir davantage en formation, en éducation et en sensibilisation aux 3R et dans la Semaine québécoise de réduction des déchets par l'entremise de contrats de services avec les groupes environnementaux et communautaires, les écoquartiers et les ressourceries;
(oui non)
7. à s'associer avec les groupes environnementaux afin de faire payer aux producteurs de déchets les coûts sociaux et environnementaux de leurs produits;
(oui non)
8. à créer et à financer un forum permanent dont le mandat sera la convergence de l'écocitoyenneté, la réduction des déchets et la transformation de ce qui reste en ressources renouvelables;
(oui non)
9. à améliorer la réutilisation et la collecte sélective auprès des résidences et auprès des industries, commerces et institutions;
(oui non)

10. à investir les montants suivants pour chaque engagement identifié (utiliser le recto au besoin):
ENGAGEMENT _____

MONTANT À INVESTIR _____

ENGAGEMENT _____

MONTANT À INVESTIR _____

ENGAGEMENT _____

MONTANT À INVESTIR _____